Document d'information

RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LE CANADA ET LE VIET NAM

Depuis 1986, le Viet Nam met en oeuvre un programme de réforme économique axé sur le marché - le doï moï, ce qui veut dire «ouverture». Grâce à ce programme, la croissance du produit intérieur brut n'a cessé de s'accélérer et devrait atteindre 8 p. 100 en 1994¹, tandis que l'inflation a baissé de façon spectaculaire, passant de 67 p. 100 en 1990 à 7 p. 100 en 1993². Parmi les changements apportés, citons notamment la décision de laisser le marché déterminer la plupart des prix; la location à long terme de terres agricoles aux paysans; la mise en place d'une économie mixte; et l'adoption, en 1988, d'un code régissant l'investissement étranger. En conséquence, le Viet Nam attire de plus en plus les investissements directs et suscite l'intérêt des gens d'affaires en général.

Le Canada est bien placé pour contribuer aux réformes économiques vietnamiennes, et pour en tirer des avantages. Les compétences et les capacités canadiennes se situent en effet dans des secteurs dont le développement a été déclaré prioritaire par le gouvernement du Viet Nam, en particulier, les transports, les télécommunications et l'énergie.

Le commerce bilatéral entre le Canada et le Viet Nam est modeste (42 millions de dollars en 1993, contre 31 millions en 1991 et en 1992), mais les milieux d'affaires canadiens s'intéressent de plus en plus au renforcement des liens commerciaux entre les deux pays. Les délégations commerciales et les gens d'affaires canadiens ont été plus de 200 à se rendre au Viet Nam l'an dernier. Les entreprises canadiennes ont investi 110 millions de dollars dans l'économie vietnamienne depuis 1988, ce qui place le Canada au 15° rang des investisseurs étrangers. Nos exportations vers le Viet Nam sont surtout composées de produits pharmaceutiques, de machines et de pâtes à papier, tandis que nous en importons principalement des fruits de mer, des vêtements et des accessoires du vêtement.

Afin de renforcer leur relation, le Canada et le Viet Nam s'emploient à négocier une série d'accords, portant notamment sur la coopération économique, la coopération au développement, le commerce, l'évitement des doubles impositions et l'entraide judiciaire. D'autre part, pour soutenir l'intérêt manifesté par

^{1.} Source : Société pour l'expansion des exportations - Risquespays et débouchés, printemps 1994.

^{2.} Ibid.